

La prévention des risques naturels à travers le Fonds Barnier



Webinaire Risques climatiques - Grand Est

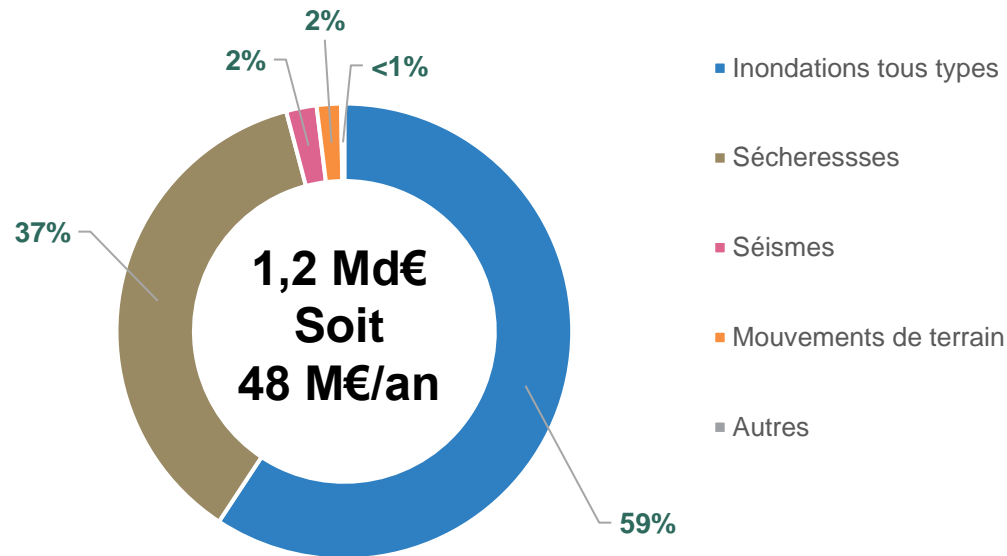
26 novembre 2024

1. EXPOSITION ET VULNERABILITE DU TERRITOIRE RÉGIONAL FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

1. Exposition et vulnérabilité du territoire face aux catastrophes naturelles

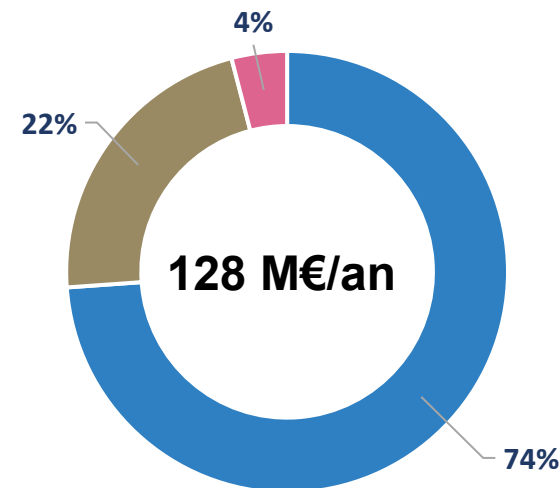
Les indicateurs de sinistralité de CCR

Sinistralité historique Cat Nat par aléa (1995-2019)

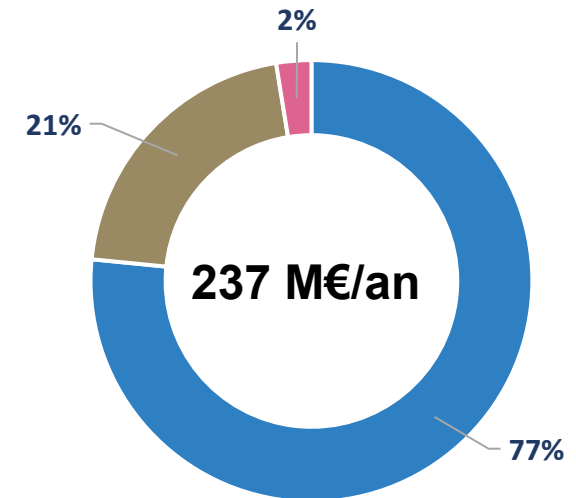


Sinistralité moyenne annuelle modélisée par aléa

A climat actuel



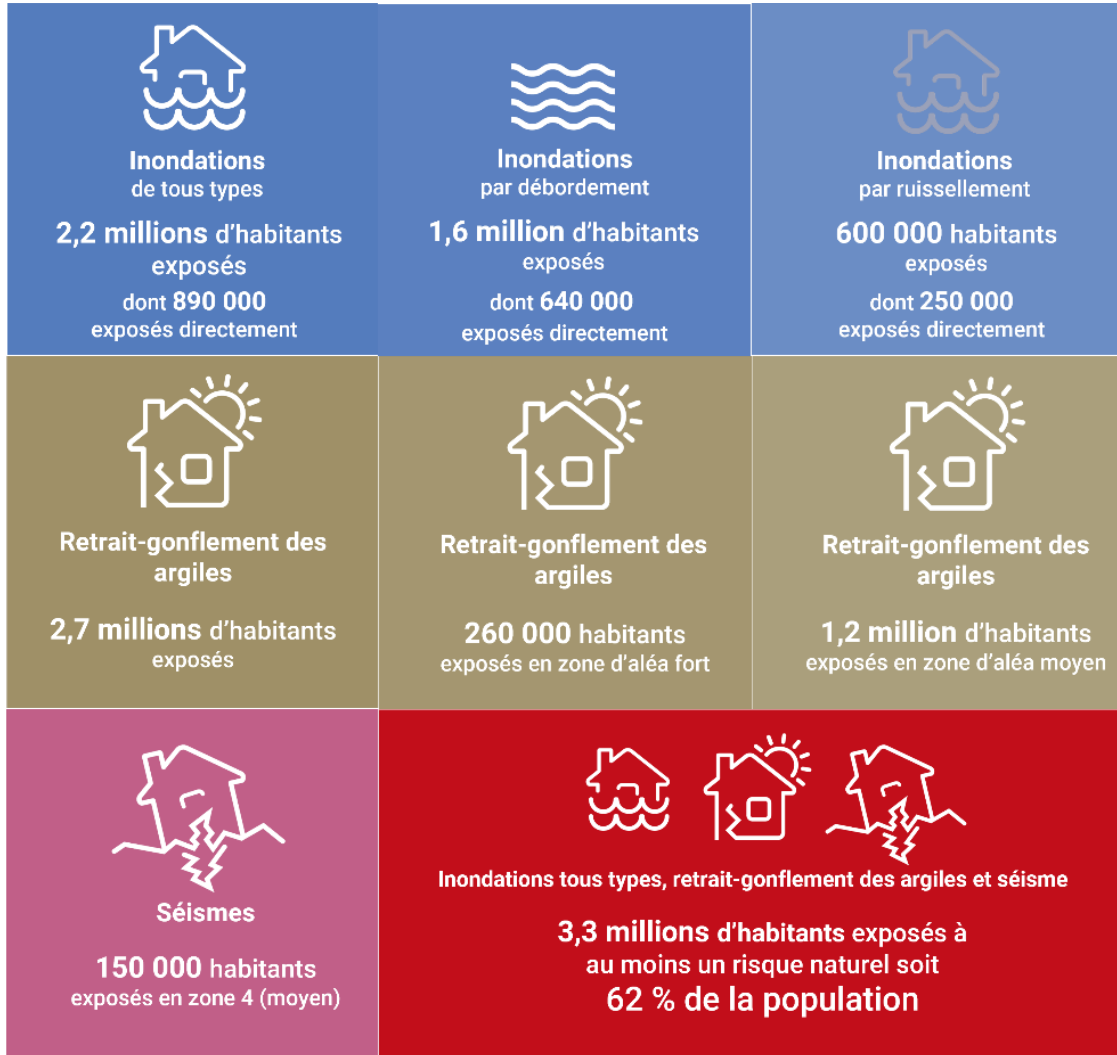
A horizon 2050 (RCP4.5)



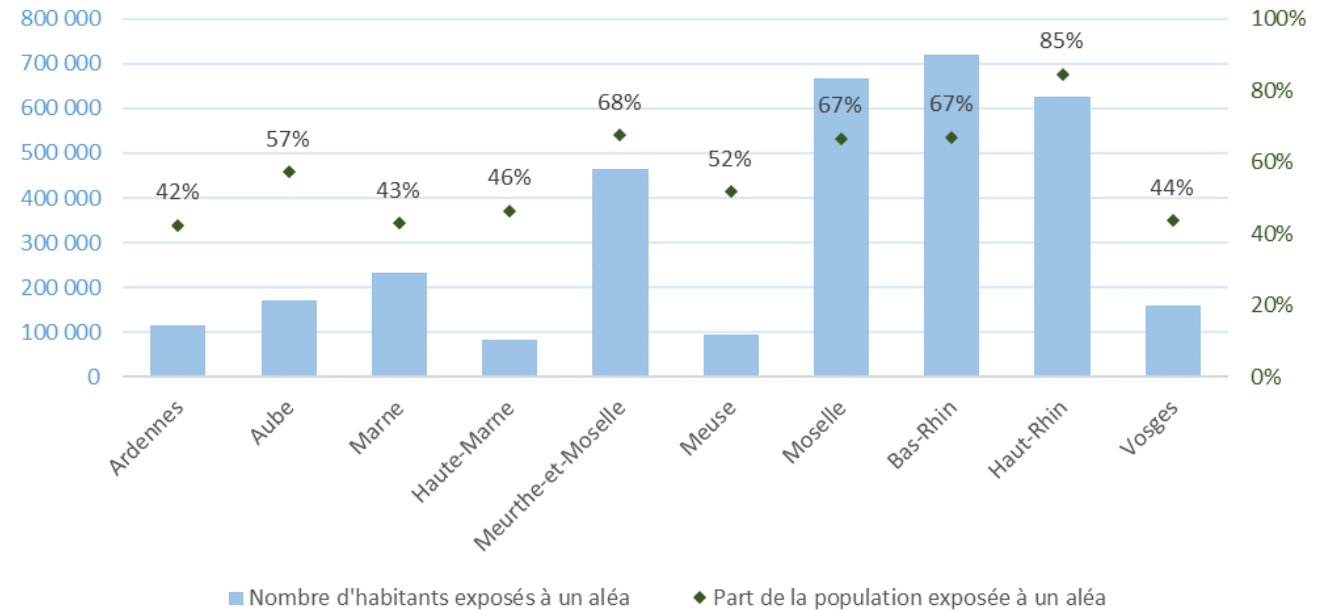
Inondations : +90%
Sécheresse : +75%
Hausse due aux 2/3 à l'aléa

1. Exposition et vulnérabilité du territoire face aux catastrophes naturelles

Les indicateurs démographiques



Population exposée à au moins un aléa, par département de la région

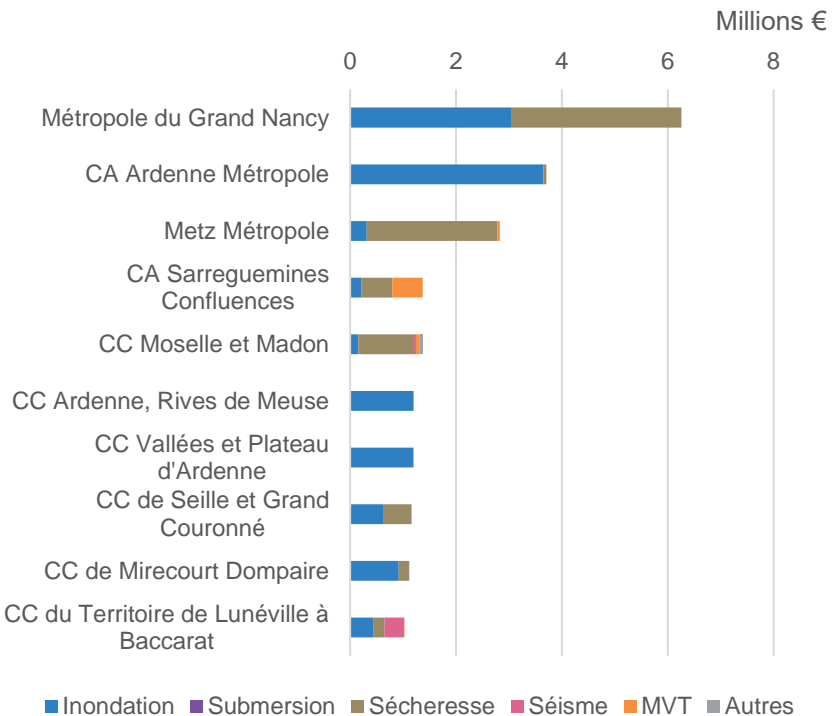


1. Exposition et vulnérabilité du territoire face aux catastrophes naturelles

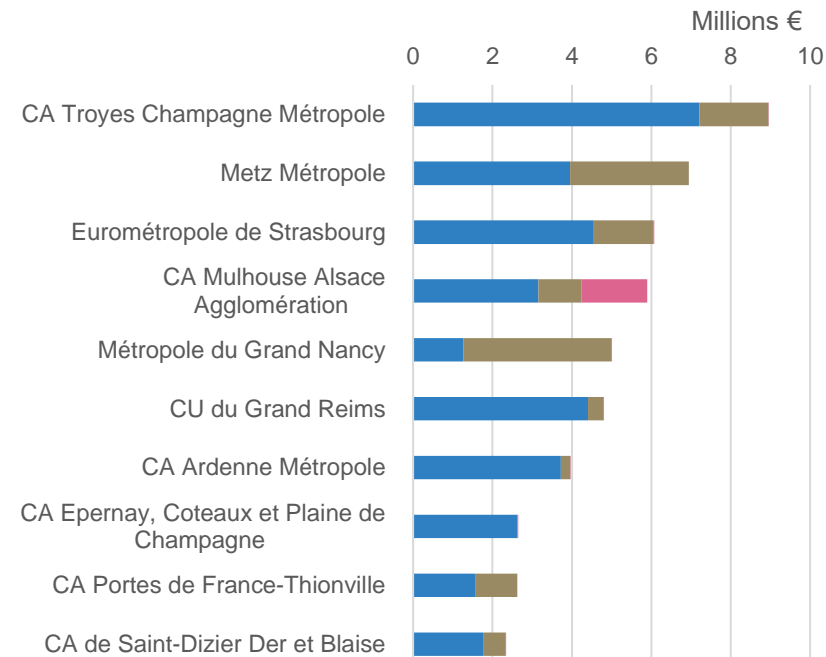
Les indicateurs de sinistralité de CCR

Les EPCI les plus exposés

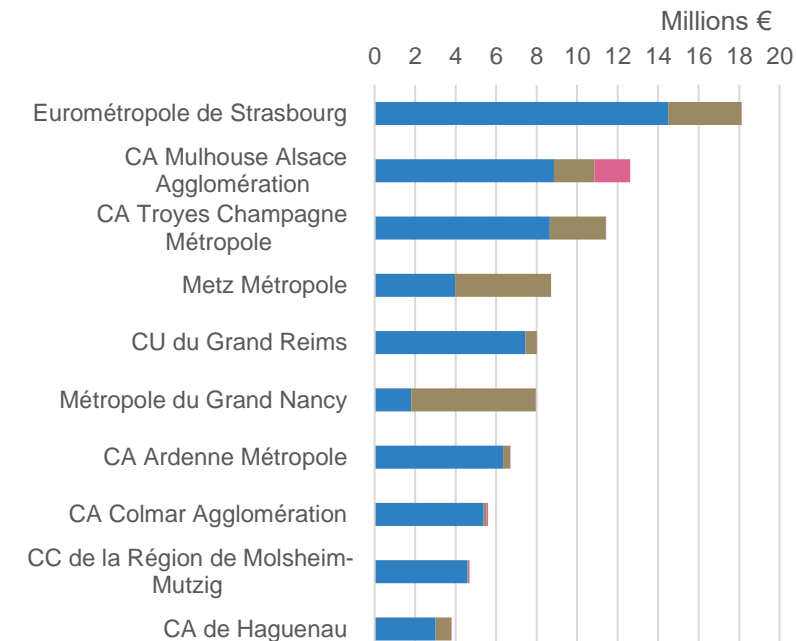
Sinistralité historique annuelle moyenne



Sinistralité moyenne annuelle modélisée
Climat actuel



Sinistralité moyenne annuelle modélisée
Climat 2050 (RCP 4.5)

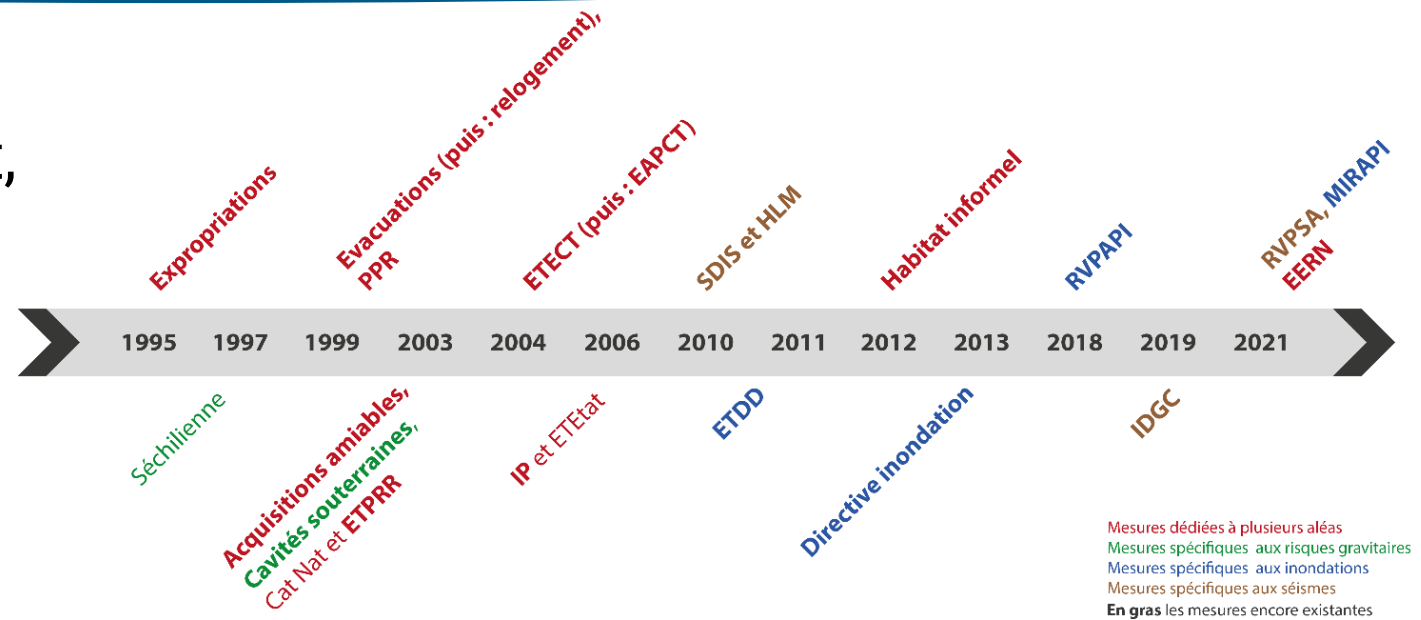


2. LA PREVENTION DES RISQUES PAR LE FPRNM DANS LA REGION

Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM ou « Fonds Barnier »)

Un périmètre d'intervention croissant, depuis sa création en 1995

- Délocalisation des biens exposés
- Protection contre les inondations par des ouvrages hydrauliques
- Régulation de l'urbanisme
- Réduction de la vulnérabilité du bâti existant
- Mise en sécurité contre les risques gravitaires
- Information du public
- Amélioration de la connaissance



> **2,6 Md€** engagés depuis 2009

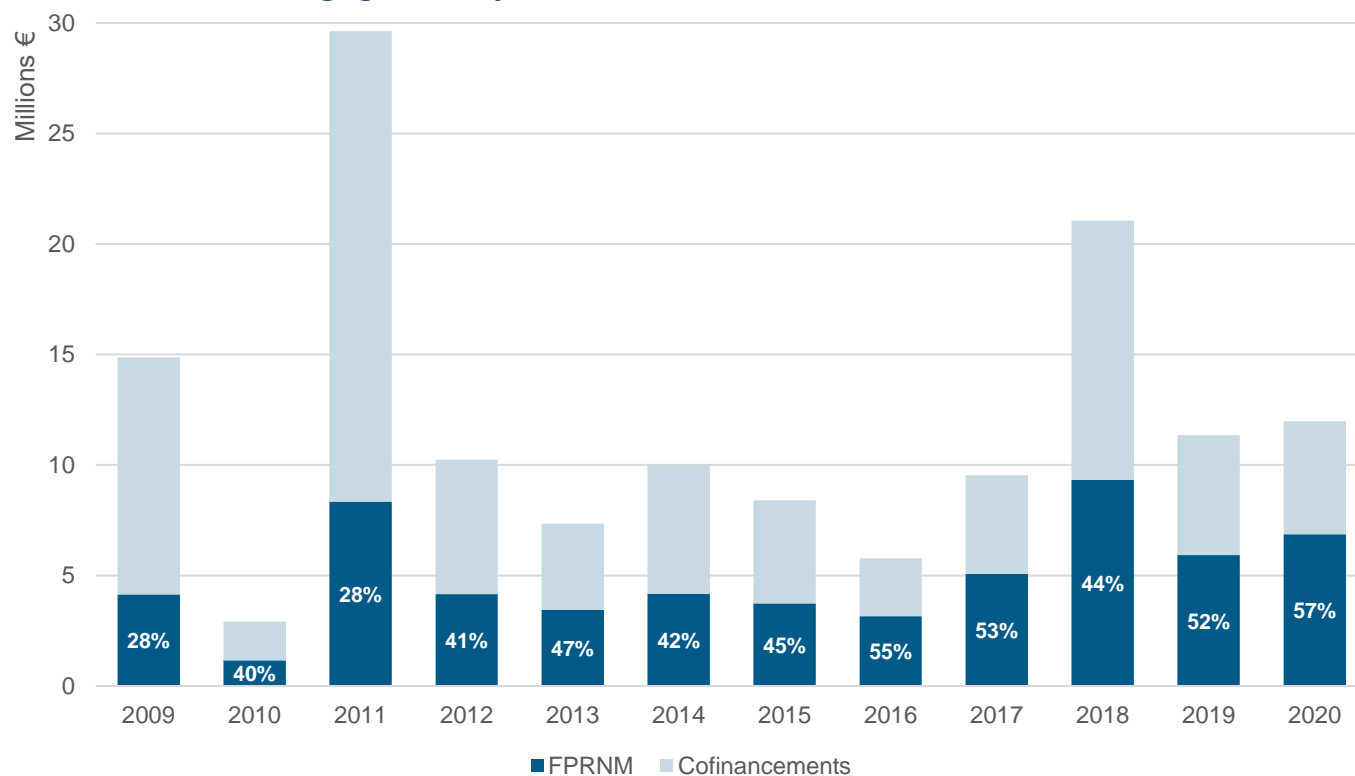
+ effet de levier :

1,1 € investi par les collectivités
pour 1 € de FPRNM

2. La prévention des risques par le FPRNM dans la région

La dynamique de la politique de prévention à travers le FPRNM

Engagements financiers totaux 2009-2020 à travers le FPRNM

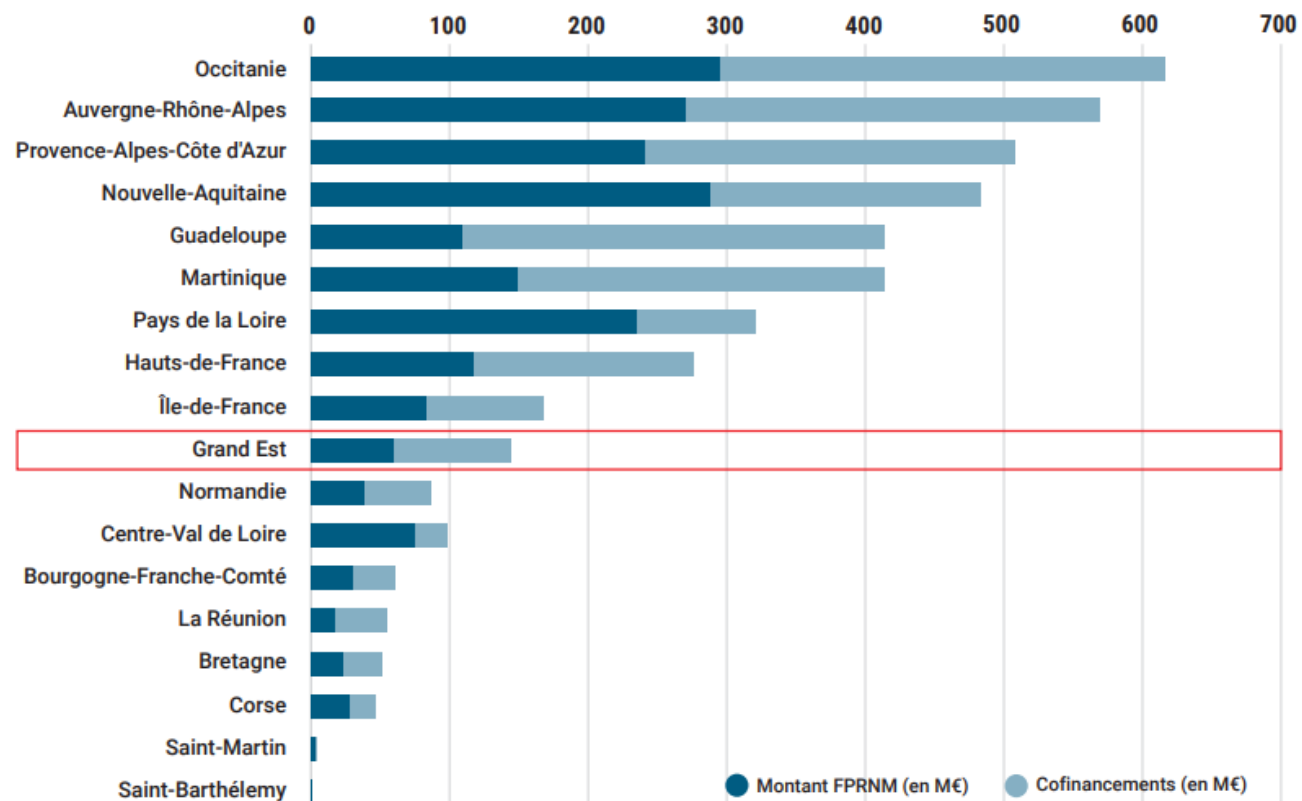


Montants engagés sur la période 2009-2020	Région Grand-Est	France entière
FPRNM	5 M€/an	170 M€/an
Engagements financiers totaux	12 M€/an	360 M€/an
Taux moyen de financement par le FPRNM	42 %	48 %

1,4 € de cofinancement pour 1 € de FPRNM

2. La prévention des risques par le FPRNM dans la région

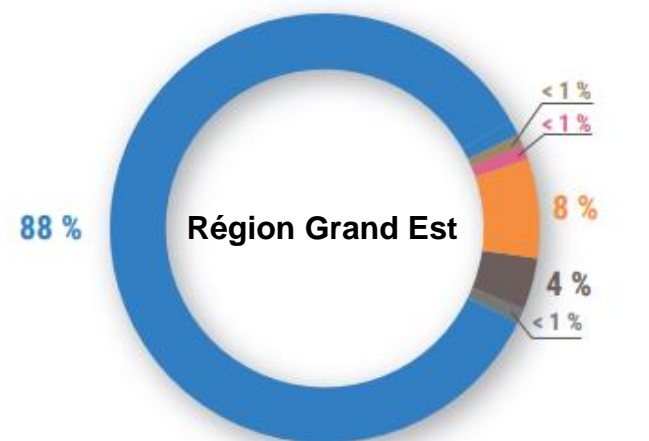
La dynamique de la politique de prévention à travers le FPRNM



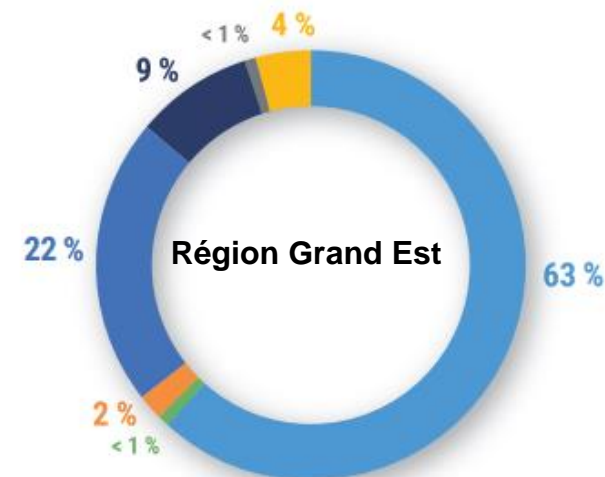
La région représente, en termes :			
de mobilisation du FPRNM		d'exposition aux catastrophes naturelles	
3 %	des délégations brutes totales du FPRNM	4 %	de la sinistralité historique
3 %	du montant total des opérations	7 %	de la sinistralité modélisée annuelle moyenne
		8 %	de la population exposée à au moins un aléa

2. La prévention des risques par le FPRNM dans la région

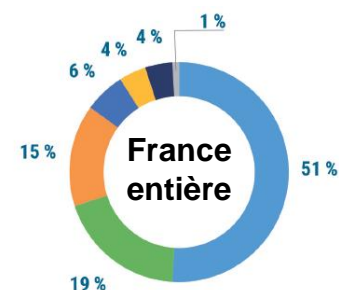
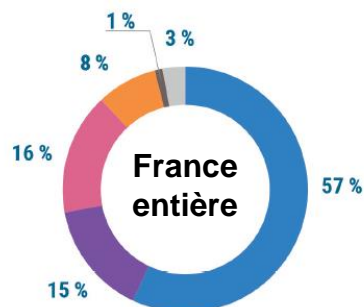
Les aléas et axes traités par les engagements financiers à travers le FPRNM



Inondation	88 %	Mouvement de terrain	8 %
Sécheresse	< 1 %	Cavité souterraine	4 %
Séisme	< 1 %	Autres	< 1 %



Ouvrages hydrauliques	63 %	Régulation de l'urbanisme	9 %
Réduction de la vulnérabilité	< 1 %	Information du public	< 1 %
Délocalisation	2 %	Mise en sécurité contre les risques gravitaires	4 %
Connaissance de l'aléa et de la vulnérabilité	22 %		



3. DANS QUELLE MESURE LA PREVENTION RÉPOND-ELLE À L'EXPOSITION DU TERRITOIRE ?

3. Adéquation de la politique de prévention au regard de l'exposition passée, présente et future

Une politique cohérente face aux enjeux ?

- Une mobilisation en retrait par rapport à la moyenne nationale au regard
 - du nombre d'habitants exposés
 - de l'exposition modélisée à climat actuel et à climat futur
- Une mobilisation comparable à la moyenne nationale au regard de la sinistralité historique

	Région Grand Est	Moyenne France métropolitaine
Par habitant exposé à climat actuel	4 €	7 €
Pour 100€ de sinistralité historique	25 €	27 €
Pour 100€ de sinistralité modélisée	9 €	19 €
Pour 100€ de sinistralité modélisée 2050	5 €	13 €

AVERTISSEMENT

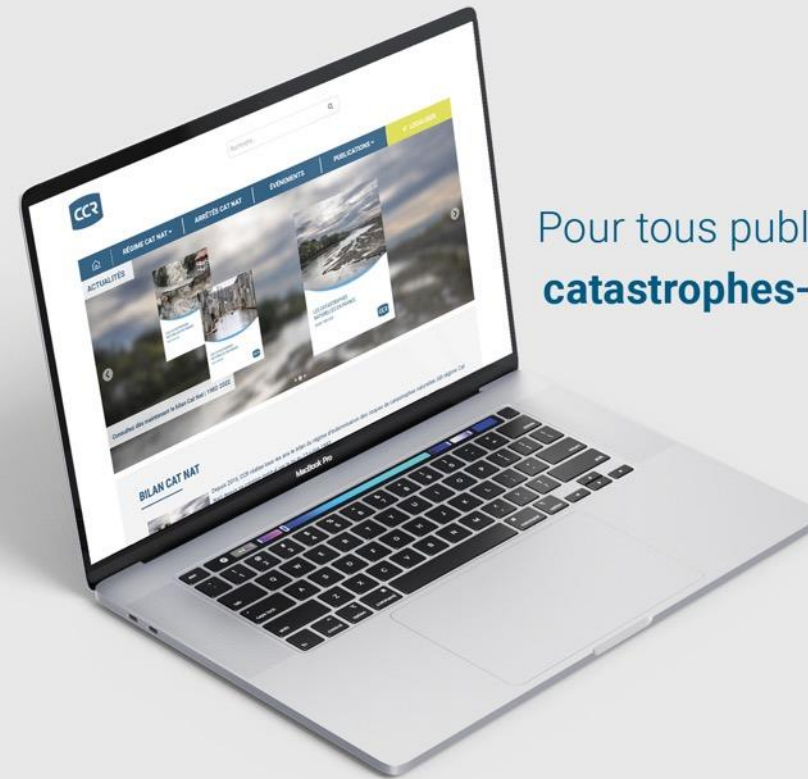
Cette présentation et tous les éléments qu'elle contient (notamment les textes, publications, images, photographies et éléments graphiques ou cartographiques) sont la propriété exclusive de CCR ou de tiers l'ayant expressément autorisée à les utiliser.

Toute reproduction, représentation ou utilisation intégrale ou partielle de la présentation, est interdite, sauf autorisation préalable et écrite de CCR.

Le contenu de la présentation est strictement informatif et n'a aucune valeur contractuelle. CCR décline toute responsabilité pour tous dommages directs ou indirects, quelles qu'en soient la cause ou la nature, en lien avec la présentation et subis notamment à raison de l'utilisation ou de l'éventuelle inexactitude des éléments contenus dans la présentation.



Pour les professionnels :
espacepro.ccr.fr



Pour tous publics :
catastrophes-naturelles.ccr.fr



CCR réassureur public
www.ccr.fr



@CCR - Caisse Centrale de Réassurance



@CCR - Caisse Centrale de Réassurance



@CCRassurance